



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général - DRH

Facilitateur de vos transitions

#CMVRH



Offre de formation du CMVRH

04/03/2024

<https://www.cmvrh.developpement-durable.gouv.fr/>

Secrétariat général - DRH
Arche Sud
92055 La Défense Cedex
N° de téléphone: 01 40 81 21 22

Sommaire

Communication - Moyens transversaux - Qualité.....	p. 4
Communication.....	p. 4
Finances publiques et comptabilité	p. 5
Comptabilité - Budget	p. 5
Gestion des milieux et biodiversité	p. 6
Connaissance et préservation de la biodiversité	p. 6
Eau - Législation et gestion de l'eau.....	p. 6
Habitat - Logement - Politique de la ville - Habitat indigne.....	p. 7
Lutte contre l'habitat indigne.....	p. 7
Informatique - Réseaux - Géomatique	p. 8
Géomatique - Information géographique.....	p. 8
Web	p. 8
Infrastructures.....	p. 9
Gestion et exploitation du réseau routier national	p. 9
Investissement et aménagement du réseau national.....	p. 9
Juridique et contentieux.....	p. 10
Contentieux	p. 10
Préparation aux Examens et Concours.....	p. 11
PEC - offre complémentaire	p. 11
PEC - Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)	p. 11
PEC Catégories A - écrits.....	p. 13
PEC Catégories A - Oral	p. 14
PEC Catégories B - écrits.....	p. 14
PEC Catégories C	p. 15
Ressources humaines-Management- Politiques sociales et prévention	p. 17
Conseil RH, compétences, mobilité, évaluation professionnelle, pédagogie	p. 17
Hygiène - Sécurité - Prévention.....	p. 17
Management, conduite de projets, animation de réseaux.....	p. 18
Risques-Nuisances-Santé publique	p. 20
Hydrométrie	p. 20
ICPE et autorisation environnementale (ICPE, IOTA).....	p. 20
Prévention des risques	p. 21
Risques naturels.....	p. 21
Risques technologiques	p. 22
Santé et environnement	p. 22
Sites, paysages, publicité	p. 26
Publicité	p. 26
Transports	p. 27
Instruction et registre des entreprises de transport routier	p. 27

Écouter, accompagner, développer les compétences

Le CMVRH, Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines, met à disposition son offre de formation.

Alimentée et mise à jour quotidiennement, elle est constituée de l'ensemble des formations mises en oeuvre par les CVRH répartis sur le territoire national.

Offre de formation du CMVRH éditée le 04/03/2024 sous la forme d'un Catalogue

Pour :

- le CVRH de Mâcon,

Sur tous les thèmes,

pour tous les parcours et DU,

et sur les périodes :

- Mars 2024,

- Avril 2024,

- Mai 2024,

- Juin 2024,

Rédaction de notes et compte-rendus comme outils d'aide à la décision

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4615-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

- Appréhender les documents en tant qu'outils d'aide à la décision
- Savoir mettre en avant les enjeux et problématiser un sujet à l'écrit
- Faciliter la prise de décision en adoptant un style synthétique et efficace

Cible

Agents devant rédiger des notes et/ou comptes rendus à l'attention du Préfet, des directeurs ou des chefs de service.

Planification

Du 30/04/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Médiatraining : préparer et réussir sa communication avec les médias (réservé cadres DDT 21)

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-4634-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette formation doit ainsi permettre aux participants :

- d'assimiler les prérequis de la communication grand public.
- de structurer son message : quelle information communiquer, à qui, quand et comment, (faire un // avec le devoir de réserve du fonctionnaire)
- de comprendre et d'acquérir les bonnes pratiques d'une communication en toute situation (notamment en cas d'urgence ou de crise) face aux médias,
- de gagner en assurance lors des interviews,
- d'organiser la prise de parole au sein de leur service (qui peut dire quoi, à quel moment),
- d'identifier les techniques utilisées par les professionnels (et notamment psychologie du journaliste). Le médiatraining permet de jouer à armes égales avec eux, afin d'éviter leurs pièges ainsi que les erreurs commises par manque de pratique.
- De savoir rebondir en cas de publication « fausse », gérer le démenti

Cible

Cette action de formation s'adresse aux cadres (directeurs, chefs de service et adjoints, chef de bureaux d'une DDT), ayant besoin de s'adresser aux médias.

Cette formation est également ouverte aux chefs de projet, chargés de mission devant prendre la parole occasionnellement dans les médias en qualité d'expert ou représentant de leur service, dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 29/04/2024 matin au 30/04/2024 après-midi (DDT Côte d'Or)

Médiatraining : préparer et réussir sa communication avec les médias (réservé cadres DDT 25)

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4648-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette formation doit ainsi permettre aux participants :

- d'assimiler les prérequis de la communication grand public.
- de structurer son message : quelle information communiquer, à qui, quand et comment, (faire un // avec le devoir de réserve du fonctionnaire)
- de comprendre et d'acquérir les bonnes pratiques d'une communication en toute situation (notamment en cas d'urgence ou de crise) face aux médias,
- de gagner en assurance lors des interviews,
- d'organiser la prise de parole au sein de leur service (qui peut dire quoi, à quel moment),
- d'identifier les techniques utilisées par les professionnels (et notamment psychologie du journaliste). Le médiatraining permet de jouer à armes égales avec eux, afin d'éviter leurs pièges ainsi que les erreurs commises par manque de pratique.
- De savoir rebondir en cas de publication « fausse », gérer le démenti

Cible

Cette action de formation s'adresse aux cadres (directeurs, chefs de service et adjoints, chef de bureaux d'une DDT), ayant besoin de s'adresser aux médias.

Cette formation est également ouverte aux chefs de projet, chargés de mission devant prendre la parole occasionnellement dans les médias en qualité d'expert ou représentant de leur service, dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Besançon)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)

Session n° 24-3381-5

CVRH de Mâcon



Objectifs

proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible

encadrants des domaines financiers

Planification

Du 27/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (A distance)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)

Session n° 24-3381-6

CVRH de Mâcon



Objectifs

proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible

encadrants des domaines financiers

Planification

Du 03/04/2024 après-midi au 05/04/2024 après-midi (A distance)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)

Session n° 24-3381-7

CVRH de Mâcon



Objectifs

proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible

encadrants des domaines financiers

Planification

Du 22/05/2024 après-midi au 24/05/2024 après-midi (A distance)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-9

CVRH de Mâcon



Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA. A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :

- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires... ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.

Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :

- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (MACON)

Eau - Législation et gestion de l'eau

Outils de jugement de conformité en assainissement pour agents expérimentés : Roseau – Verseau – Autostep

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-1805-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

- *Connaître les aspects techniques et réglementaires s'appliquant aux stations d'épuration et aux réseaux,
- *Comprendre les enjeux de l'autosurveillance et connaître les outils de gestion (logiciels AUTOSTEP) ,
- * Savoir utiliser l'application web centralisée ROSEAU .
- * Savoir utiliser la plate-forme d'échange des données sur l'eau VERS'EAU .

Cible

Instructeurs de police de l'eau en charge du suivi des agglomérations d'assainissement, Chargés de mission DREAL en charge de l'animation de la police de l'eau.

Catégorie A, B et B+ administratif ou technique.

Planification

Du 06/05/2024 matin au 07/05/2024 après-midi (DREAL Bretagne)

Outils de jugement de conformité en assainissement pour agents expérimentés : Roseau – Verseau – Autostep

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-1805-2

CVRH de Mâcon



Objectifs

- *Connaître les aspects techniques et réglementaires s'appliquant aux stations d'épuration et aux réseaux,
- *Comprendre les enjeux de l'autosurveillance et connaître les outils de gestion (logiciels AUTOSTEP) ,
- * Savoir utiliser l'application web centralisée ROSEAU .
- * Savoir utiliser la plate-forme d'échange des données sur l'eau VERS'EAU .

Cible

Instructeurs de police de l'eau en charge du suivi des agglomérations d'assainissement, Chargés de mission DREAL en charge de l'animation de la police de l'eau.

Catégorie A, B et B+ administratif ou technique.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (MACON)

Formation nationale des correspondants techniques LHI

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-285-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

- Mise à niveau de l'actualité technique et juridique ;
- Être en appui de la politique LHI sur leur territoire ;
- Favoriser les projets transversaux et l'animation locale sur cette problématique ;
- Participer aux travaux que conduit le PNLHI ;
- Intervenir en formation.

Cible

Correspondants techniques du PNLHI - agents issus de différents services de l'Etat, ARS, SCHS, voire Collectivités - ou souhaitant intégrer le réseau des correspondants.

Planification

Du 11/03/2024 après-midi au 13/03/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Traitement des situations de risque pour la sécurité, notamment en cas de défaut de solidité

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-289-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

connaître les phases de la procédure choisie pour faire cesser les risques et dangers constatés dans un logement ou immeuble,
savoir prendre en compte l'urgence à agir et selon quelles modalités,
savoir conseiller l'autorité compétente,
savoir utiliser la documentation disponible, notamment les fiches du vade-mecum : agir contre l'habitat insalubre ou dangereux.
savoir comment appréhender concrètement toutes les étapes d'une procédure de la mise en place jusqu'aux travaux d'office et la garantie de la créance engagée, utiliser une méthode de questionnements : causes des désordres, impact pour la santé ou la sécurité, degré d'urgence, choix, étapes et formalisme de la procédure....
tester différentes situations sous forme d'études de cas.

Cible

Agents en Préfecture, DDT/M, DDCS, DREAL, agents des collectivités.

Planification

Du 12/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

QGIS - Prise en main (FOAD)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-66-3

CVRH de Mâcon



Objectifs

L'objectif de cette formation est de fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel suivant :

- Découvrir et paramétrer l'interface de l'application,
- Ouvrir et covisualiser les différents formats de tables,
- Naviguer à l'intérieur des cartes,
- Représenter les données, étiqueter et annoter,
- Interroger les données attributaires,
- Faire des analyses thématiques simples,
- Faire des requêtes attributaires simples,
- Mettre en page et imprimer,
- Exporter et importer des données,
- Comprendre les extensions et gérer leur activation.

Cible

Cette formation ouverte à distance est principalement destinée aux chargés d'étude ou opérateurs SIG du MTES/MCTRCT et du MAA, ainsi qu'aux responsables de pôles métier amenés à utiliser la géomatique dans le cadre de leurs missions, sans être pour autant des spécialistes de l'information géographique.

Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade.

Le profil des utilisateurs de l'information géographique dépend de leurs usages que l'on peut classer schématiquement en trois catégories :

- les utilisateurs occasionnels de l'information géographique n'ayant pas besoin de compétences géomatiques particulières dans l'exercice de leurs missions dont les besoins seront couverts pour les outils Web.
- les utilisateurs de l'IG non spécialistes mais ayant néanmoins besoin de compétences géomatiques de base : ils constituent les principaux utilisateurs « cibles » de QGIS, nouveaux venus à la géomatique
- les géomaticiens expérimentés qui ont des besoins de logiciels offrant des fonctionnalités de traitements géomatiques complexes.

Pré-requis minimum

Cette formation étant principalement instrumentale, il est nécessaire que les apprenants aient acquis au préalable un minimum de notions sur l'information géographique.

L'avis de stage précise que le pré-requis à cette formation est d'avoir suivi la formation à l'essentiel de la géomatique ou de disposer de connaissances équivalentes.

Il paraît indispensable de s'assurer de cette réalité, les apprenants pouvant être rapidement déstabilisés par le vocabulaire et les concepts utilisés.

Pour cela, on pourra utiliser le quizz d'auto-évaluation préalable à QGIS :

- se connecter à la plateforme MENTOR : <https://mentor.gouv.fr/>
- choisir parmi les Formations en libre service la formation intitulée Auto évaluation préalable à la formation QGIS prise en main.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Web

Administration de sites GISEH

Durée : 8.0 jour(s)

Session n° 24-75-1

CVRH de Mâcon

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents formés seront en capacité de :

- gérer des sites Giseh ;
- d'assurer le rôle de référent compétent ;
- d'effectuer des publications dans le respect des standards Web préconisés au sein du ministère.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents identifiés comme administrateurs de sites Giseh.

Planification

Du 22/04/2024 après-midi au 24/05/2024 matin (DISTANCIEL)

Gestion et animation d'espaces collaboratifs grâce à OSMOSE

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-3841-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cible

Planification

Du 18/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Gestion et exploitation du réseau routier national

Rencontres régionales Ouvrages d'art (Réservé agents AURA et BFC)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3967-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cible

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Mâcon)

Investissement et aménagement du réseau national

Responsables des investissements routiers (chefs de SIR/UMO et adjoints)

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-908-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cible

Chefs de SIR et d'UMO ainsi que leurs adjoints en prise de poste

Planification

Du 20/03/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (Mâcon)

Droit pénal de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-21-2

CVRH de Mâcon



Objectifs

Permettre aux stagiaires de mener jusqu'à leur terme les procédures de sanction pénale en matière d'urbanisme de la constatation de l'infraction jusqu'à l'exécution d'office en anticipant et en sécurisant juridiquement chaque étape :
Savoir constater les infractions pénales de l'urbanisme,
Savoir prendre les dispositions nécessaires pour interrompre des travaux en infraction,
Savoir intervenir auprès de la juridiction judiciaire (respecter les procédures avec le parquet : rédaction d'avis, prise de parole...),
Connaître le processus d'exécution des décisions de justice,
Savoir comment procéder dans le cadre d'une exécution d'office (étapes et règles à respecter).

Cible

Juristes expérimentés dans ce domaine, chargés d'initier et de mener des procédures devant le juge pénal, et agissant pour le compte des ministères MEDDE et METLR, en postes en service juridique départemental ou régional .
Pré-requis indispensables: stagiaires ayant traité ou allant traiter des procédures judiciaires (avis à parquet, audiences correctionnelles) dans l'exercice de leurs missions.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Mâcon)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°

24-1536-30

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :

Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.

Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.

Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Formation à distance)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)

Session n°

24-1537-10

CVRH de Mâcon



Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :

- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 24/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)

Session n°

24-1537-11

CVRH de Mâcon



Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :

- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

PEC - Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-1408-7

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 20/03/2024 après-midi au 22/03/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-1408-8

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 10/04/2024 après-midi au 12/04/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-1408-9

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 24/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°
24-1408-10

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°
24-3859-12

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 13/03/2024 après-midi au 15/03/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°
24-3859-13

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°
24-3859-14

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°
24-3859-15

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°
24-3859-16

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (à distance)

PEC Catégories A - écrits

PEC AAE - examen professionnel - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-193-10

CVRH de Mâcon



Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (devoirs par correspondance)

PEC AAE - examen professionnel - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-193-9

CVRH de Mâcon



Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (à distance)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-196-18

CVRH de Mâcon



Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Devoirs par correspondance uniquement)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-196-16

CVRH de Mâcon



Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'Etat.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (En distanciel - groupe 1)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-196-17

CVRH de Mâcon



Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'Etat.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (En distanciel - groupe 2)

PEC Catégories A - Oral

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-189-3

CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 05/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Réservée aux admissibles concours IPEF)

PEC Catégories B - écrits

PEC SACDD classe normale - classe supérieure CTT - concours interne - Cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-182-4

CVRH de Mâcon



Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas pratique, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de SACDD classe normale.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (à distance - Groupe 2)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-199-9

CVRH de Mâcon



Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (en distanciel)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-199-10

CVRH de Mâcon



Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 17/06/2024 matin au 31/07/2024 après-midi (Devoirs par correspondance uniquement)

PEC SACDD/TSSD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)

Session n°

24-1503-49

CVRH de Mâcon



Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :

- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (à distance - Groupe 2)

PEC Catégories C

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2942-5

CVRH de Mâcon



Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 04/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2942-6

CVRH de Mâcon



Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 06/03/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3731-2

CVRH de Mâcon



Objectifs

- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible

- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification

Du 10/04/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3731-3

CVRH de Mâcon



Objectifs

- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible

- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

PEC CEEP - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-3732-2

CVRH de Mâcon



Objectifs

Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible

Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification

Du 14/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

Identifier ses compétences pour affiner son projet professionnel

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-1874-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Identifier ses compétences qu'elles soient professionnelles (acquises par l'expérience, la formation) ou extraprofessionnelles, les décrire et apprendre à les valoriser par une présentation pertinente

Cible

Tout agent souhaitant réfléchir à son parcours professionnel, ayant un nouveau projet professionnel et/ou envisageant une mobilité

Planification

Du 06/03/2024 matin au 06/03/2024 matin (à distance)

Disposer des fondamentaux du curriculum vitae et de la lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-2817-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

- Disposer des fondamentaux de l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Permettre au stagiaire d'élaborer ou d'affiner l'outil CV afin de l'adapter à de futures candidatures.

Cible

Tout agent souhaitant construire un CV et une lettre de motivation.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 07/03/2024 matin (à distance)

Connaissance de soi

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-3508-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

L'objectif de cet atelier est de vous faire découvrir une palette d'outils de connaissance de soi afin de mieux cerner sa personnalité, ses valeurs, ses motivations, ses centres d'intérêts, ses talents.
Mieux se connaître est un prérequis indispensable pour mieux décider de son projet professionnel.

Cible

Tout agent souhaitant réfléchir à son parcours professionnel, ayant un nouveau projet professionnel et/ou envisageant une mobilité

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 matin (à distance)

Préparer ses entretiens de recrutement en tant que candidat

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-3674-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

L'objectif de cet atelier est d'apporter au stagiaire quelques conseils, trucs et astuces pour préparer au mieux un entretien de recrutement dans le cadre d'une mobilité au sein ou en dehors de nos ministères et éviter ainsi de se trouver facilement déstabilisé le jour J.

Cible

Tout agent ayant un projet de mobilité professionnelle

Planification

Du 07/03/2024 après-midi au 07/03/2024 après-midi (à distance)

Hygiène - Sécurité - Prévention

Parcours de professionnalisation des ASS - La santé mentale dans l'intervention sociale

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-3854-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cible

Planification

Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Parcours de professionnalisation des ASS - La sociologie des organisations

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-3857-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cible

Planification

Du 14/05/2024 après-midi au 16/05/2024 matin (CVRH Mâcon)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)

Session n°
24-2244-11

CVRH de Mâcon



Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation. Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui. Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources...).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ...). Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH MACON (session n°1))

La gestion multi-projets

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-3882-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Réussir à gérer et mener à bien plusieurs projets en même temps.

Cible

Manager en situation de gestion plusieurs projets simultanément

Planification

Du 24/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (Formation à distance)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°
24-4344-19

CVRH de Mâcon



Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN. Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 03/04/2024 après-midi (Besançon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4344-20

CVRH de Mâcon



Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 03/04/2024 après-midi (Dijon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4344-21

CVRH de Mâcon



Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/05/2024 après-midi au 15/05/2024 après-midi (Besançon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4344-22

CVRH de Mâcon



Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/05/2024 après-midi au 15/05/2024 après-midi (Dijon)

Calcul d'incertitudes en hydrologie

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-2277-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cible

Planification

Du 13/05/2024 après-midi au 17/05/2024 matin (INRAE LYON - VILLEURBANNE)

Transition de la LNS à l'AquaCJ

Durée : 1.5 jour(s)

Session n° 24-4602-4

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cible

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 matin (CVRH Mâcon)

ICPE et autorisation environnementale (ICPE, IOTA)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module initiation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-1184-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette formation doit permettre aux stagiaires de :

- acquérir les connaissances réglementaires liées à l'outil de déclaration,
- acquérir les bases pour naviguer facilement dans l'application
- connaître les contrôles réalisés par l'application, les problèmes rencontrés par les exploitants ainsi que les pistes de contrôles pouvant être réalisés par les inspecteurs.

Cible

Tout inspecteur qui contrôle des établissements entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets (DREAL, DRIEE, DEAL, DD(CS)PP, DDT, ASN, Police de l'eau, CGA).

Planification

Du 04/03/2024 matin au 04/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module initiation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-1184-2

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette formation doit permettre aux stagiaires de :

- acquérir les connaissances réglementaires liées à l'outil de déclaration,
- acquérir les bases pour naviguer facilement dans l'application
- connaître les contrôles réalisés par l'application, les problèmes rencontrés par les exploitants ainsi que les pistes de contrôles pouvant être réalisés par les inspecteurs.

Cible

Tout inspecteur qui contrôle des établissements entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets (DREAL, DRIEE, DEAL, DD(CS)PP, DDT, ASN, Police de l'eau, CGA).

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module initiation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-1184-3

CVRH de Mâcon



Objectifs

Cette formation doit permettre aux stagiaires de :

- acquérir les connaissances réglementaires liées à l'outil de déclaration,
- acquérir les bases pour naviguer facilement dans l'application
- connaître les contrôles réalisés par l'application, les problèmes rencontrés par les exploitants ainsi que les pistes de contrôles pouvant être réalisés par les inspecteurs.

Cible

Tout inspecteur qui contrôle des établissements entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets (DREAL, DRIEE, DEAL, DD(CS)PP, DDT, ASN, Police de l'eau, CGA).

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (PARIS)

FLUMILOG

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-1359-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Comprendre et savoir utiliser l'outil FLUMILOG, développé par l'INERIS:
Calculer les distances d'effet associées à l'incendie des cellules d'entrepôt.

Cible

Inspecteurs des DREAL en charge de la thématique incendie dans les entrepôts.

Planification

Du 29/04/2024 matin au 29/04/2024 après-midi (Dijon)

Prévention des risques

Produits chimiques

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-2505-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Appréhender les principales réglementations relatives à cette thématique (dont REACH, CLP, biocides et fluides frigorigènes) afin notamment de contrôler l'ensemble des installations (ICPE ou non) concernées et d'assurer la mise en œuvre des mesures de prévention des risques adaptées. Certains risques émergents (nanomatériaux et perturbateurs endocriniens en particulier) seront également évoqués.

Cible

Inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 25/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (PARIS - LA DEFENSE)

Risques naturels

Gaspar NG (Gestion ASSistée des Procédures Administratives relatives aux Risques)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3298-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

L'objectif est de rendre les agents autonomes dans leur utilisation de cette application et de leur présenter son intérêt à la fois pour les eux-mêmes (les différents types d'extractions) et pour les services régionaux ou centraux (IAL, Géorisques, indicateurs statistiques et cartographiques).

Cible

Les agents de l'État en DREAL, DDT et Préfecture en charge des risques

Planification

Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (DREAL Dijon)

PPR mise en situation sur le terrain

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-3480-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Permettre aux agents qui élaborent un PPR de passer du terrain à la réalisation des documents du PPR (carte d'aléas, des enjeux..)

Cible

Agents de l'Etat élaborant les PPR, chefs de service, chargés de mission risques des services extérieurs du MTES (DREAL, DDT, DDTM, CEREMA), des préfectures

Planification

Du 04/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Grenoble)

Fondamentaux de la gestion du risque inondation

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-3484-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire et les conditions de mise en oeuvre des principaux outils de gestion des inondations, connaître l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, être capable de contribuer à l'élaboration de documents de planification en maîtrisant leur portée (PGRI, SLGRI, PAPI, PGF, PPRI, PPRL..., comprendre le caractère intégrateur de la directive inondations vis à vis des politiques thématiques : urbanisme, aménagement, protection civile, prévision, alerte, connaissance, information, préventive, gestion de l'eau..., être capable de contribuer à l'intégration de la politique de gestion des inondations dans les autres politiques sectorielle, avoir des notions sur les fondamentaux de la planification dans le domaine de l'eau, comprendre l'articulation des démarches de planification

Cible

Agents D(R)EAL, DDT(M), administration centrale en prise de poste sur les inondations et la directive inondations, ou en poste en service de prévision des crues (SPC), en service urbanisme, en service police de l'eau ou sur une politique plus sectorielle et souhaitant acquérir le cadre général.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (à distance)

Risques technologiques

Réglementation des installations de combustion

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3143-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Le présent module vise à :

- Comprendre la réglementation en vigueur relative aux installations de combustion classées sous la rubrique 2910 et à leurs émissions atmosphériques (chaudière, moteur, turbine ou autre)
- Savoir déterminer les VLE applicables et savoir évaluer le respect des VLE d'une installation de combustion
- Comprendre les principales exigences réglementaires liées à la surveillance et la déclaration des émissions
- Connaître et anticiper les évolutions réglementaires

Cible

Cette formation est à destination des inspecteurs des DREAL/DRIEE/DEAL en charge de la thématique AIR et des inspecteurs DREAL/DRIEE/DEAL en charge des installations classées pour la protection de l'environnement.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (à distance)

Santé et environnement

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module perfectionnement air

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4280-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(CS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- i) disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- ii) disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- iii) disposant de plus de 750 emplacements pour truies

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module perfectionnement air

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4280-2

CVRH de Mâcon



Objectifs

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(CS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- i) disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- ii) disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- iii) disposant de plus de 750 emplacements pour truies

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module perfectionnement air

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4280-3

CVRH de Mâcon



Objectifs

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(CS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- i) disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- ii) disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- iii) disposant de plus de 750 emplacements pour truies

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Planification

Du 05/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4303-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Les présents modules visent à :

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus de 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Nombre de stagiaires maximum : 15

Nombre de stagiaires minimum : 07

Pré-requis : aucun

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 19/03/2024 après-midi (à distance)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4303-2

CVRH de Mâcon



Objectifs

Les présents modules visent à :

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus de 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Nombre de stagiaires maximum : 15

Nombre de stagiaires minimum : 07

Pré-requis : aucun

Planification

Du 21/03/2024 après-midi au 21/03/2024 après-midi (PONTIVY)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4303-3

CVRH de Mâcon



Objectifs

Les présents modules visent à :

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus de 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Nombre de stagiaires maximum : 15

Nombre de stagiaires minimum : 07

Pré-requis : aucun

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (à distance)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4303-4

CVRH de Mâcon



Objectifs

Les présents modules visent à :

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus de 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Nombre de stagiaires maximum : 15

Nombre de stagiaires minimum : 07

Pré-requis : aucun

Planification

Du 02/04/2024 matin au 02/04/2024 matin (à distance)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4303-5

CVRH de Mâcon



Objectifs

Les présents modules visent à :

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :

- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus de 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Nombre de stagiaires maximum : 15

Nombre de stagiaires minimum : 07

Pré-requis : aucun

Planification

Du 04/04/2024 après-midi au 04/04/2024 après-midi (à distance)

Réglementation de l'affichage publicitaire extérieur - module initiation

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-350-6

CVRH de Mâcon



Objectifs

Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes et de police publicitaire :

- Appliquer la réglementation nationale de la publicité (RNP) en fonction des prescriptions applicables par catégorie de dispositif ;
- Instruire les demandes d'autorisation et de déclaration préalables ;
- Mettre en œuvre les processus de verbalisation et les procédures de sanctions administrative et pénale ;
- Conseiller et accompagner les collectivités pour la réalisation de RLP en présentant les enjeux et champs d'intervention, et en les renseignant sur le processus d'élaboration.

Cible

- Agents en charge des missions liées à la réglementation de la publicité ;
- Agents qui se trouvent confrontés à la réglementation de la publicité de manière connexe à leurs missions ;
- 1er module du parcours de commissionnement d'un inspecteur de l'environnement pour la spécialité police de la publicité (s'adresse en priorité aux agents exerçant des missions de police de la publicité devant être commissionnés à ce titre).

Planification

Du 22/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Affichage publicitaire - cadre de l'exercice de l'inspecteur de l'environnement - police de la publicité extérieure

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2273-3

CVRH de Mâcon



Objectifs

Identifier les différents dispositifs publicitaires, leur implantation et leur auteur ;

- Identifier les principales infractions ;
- Maîtriser les procédures de contrôles administratifs ;
- Être capable de rédiger un procès-verbal et un arrêté de mise en demeure ;
- Maîtriser les fondamentaux de la procédure pénale et collaborer avec le procureur.

Cible

- Référénts publicité dans les DDT(M)

Planification

Du 06/06/2024 matin au 11/06/2024 matin (à distance)

FPP Agents chargés de l'instruction et du registre: Module N°2 réglementation transport et Greco Web

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-996-1

CVRH de Mâcon



Objectifs

Connaître les enjeux de la régulation face aux évolutions du contexte économique . Etre capable d'assurer le suivi de la capacité financière des entreprises de transport routier de marchandises. Savoir interpréter un bilan ou un compte de résultats en vue de réaliser une analyse simplifiée de la situation financière d'une entreprise. Connaître et savoir utiliser les outils d'analyse économique.

Cible

Agents, y compris encadrement, nouvellement affectés dans les services Transports des DREAL, DRIEA et DEAL

Planification

Du 13/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Mâcon)

